

Rejet des accusations véhiculées par certains journaux belges

AL BAYANE

10/1/2013



Le Conseil européen des oulémas marocains (CEOM), basé à Bruxelles, rejette «les accusations infondées et les allégations pernicieuses» véhiculées par certains journaux belges à son encontre, souligne mercredi son secrétaire général dans un Communiqué. «Le Conseil rejette de la manière la plus claire, les accusations sans fondement et la campagne de dénigrement orchestrée par certaines parties, dont la principale motivation est de ternir son image et porter préjudice à sa noble vocation», indique le secrétaire général de cette institution. Le CEOM a appris avec un grand étonnement et une

profonde consternation ces allégations et ces contrevérités qui relèvent du pur fantasme et d'un surréalisme absolu motivé par une volonté évidente et affichée de nuire au Conseil, plutôt que d'un souci honnête et sincère d'établir des vérités liées à son fonctionnement, a-t-il ajouté. Il a en outre fait observer qu'«à ce jour, le CEOM n'a fait l'objet d'aucune plainte auprès d'une quelconque instance judiciaire», relevant que ces allégations n'empêcheront pas le Conseil de persévérer dans la réalisation des nobles objectifs qu'il s'est assignés, à savoir la contribution à la promotion d'un Islam modéré, ouvert

et capable de participer à la consolidation du vivre ensemble dans une société plurielle, juste et démocratique. Et de noter que le Conseil européen des oulémas marocains, conformément aux lois en vigueur en Belgique, se réserve le droit de poursuivre les personnes à l'origine de cette campagne calomnieuse. Le quotidien belge «Le Soir» a publié dans son édition du 18 décembre 2012 un article sous le titre «soupçons de fraude chez les oulémas marocains de Belgique» dans lequel il indique qu'une série de plaintes pénales et de dénonciations sociales visent le Conseil européen des oulémas marocains.